



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES SIX MOIS

TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Canada



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
B. Analyse budgétaire.....	3
C. Utilisation des crédits parlementaires.....	5
D. Dépenses d'immobilisations corporelles.....	6
E. Sommaire de l'état de la situation financière.....	6
F. Risques et stratégies d'atténuation.....	7
G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	9
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
État de la situation financière.....	11
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	12
État de la variation des actifs financiers nets.....	13
État des flux de trésorerie.....	14
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	15

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Les résultats financiers pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2021 ont résulté en un surplus de 44,3 millions de dollars. Ce surplus s'explique principalement par un surplus en immobilisations de 31,9 millions en raison des différences temporelles dans la réception des crédits parlementaires et l'amortissement des immobilisations corporelles, ainsi qu'un gain sur la cession d'immobilisations corporelles de 10,6 millions et un revenu non-récurrent reçu au premier trimestre de 1,7 million pour le règlement avec un tiers pour la levée des clauses restrictives, l'option de rachat et le droit de premier refus dans une entente concernant la vente d'une propriété.

A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont augmenté de 14,9 millions de dollars, ou 80,0 p. 100, comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison des éléments suivants :

- Les gains sur la cession d'immobilisations corporelles ont augmenté de 10,5 millions, comparé à 0,1 million l'année dernière, en raison de la disposition d'une propriété à un ministère fédéral;
- Augmentation de 3,5 millions des autres revenus, ou 807,2 p. 100 pour atteindre 3,9 millions en raison d'un règlement avec un tiers pour la levée des clauses restrictives, l'option de rachat et le droit de premier refus dans une entente concernant la vente d'une propriété au premier trimestre;
- Les recouvrements ont augmenté de 0,3 million, ou 12,0 p. 100 pour atteindre 2,5 millions;
- Les frais d'accès aux usagers ont augmenté de 0,3 million, ou 20,5 p. 100 pour atteindre 2,0 millions;
- Les opérations de location ont augmenté de 0,3 million, ou 2,0 p. 100 pour atteindre 13,6 millions.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 0,2 million de dollars, ou 0,3 p. 100, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- Les services internes ont augmenté de 0,9 million, ou 6,1 p. 100, pour atteindre 15,5 millions;

Partiellement contrebalancé par:

- L'intendance et protection a diminué de 0,3 million, ou 0,6 p. 100, pour atteindre 49,2 millions;
- Planification à long terme a diminué de 0,3 million, ou 12,0 p. 100, pour atteindre 2,5 millions.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a augmenté de 6,7 millions de dollars, ou 9,3 p. 100 comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison du financement additionnel alloué en mai 2020 pour appuyer des travaux de réparation et d'entretien essentiels au portefeuille d'immobilisations de la CCN. Les résultats en fonction des principales catégories de crédits parlementaires sont les suivants :

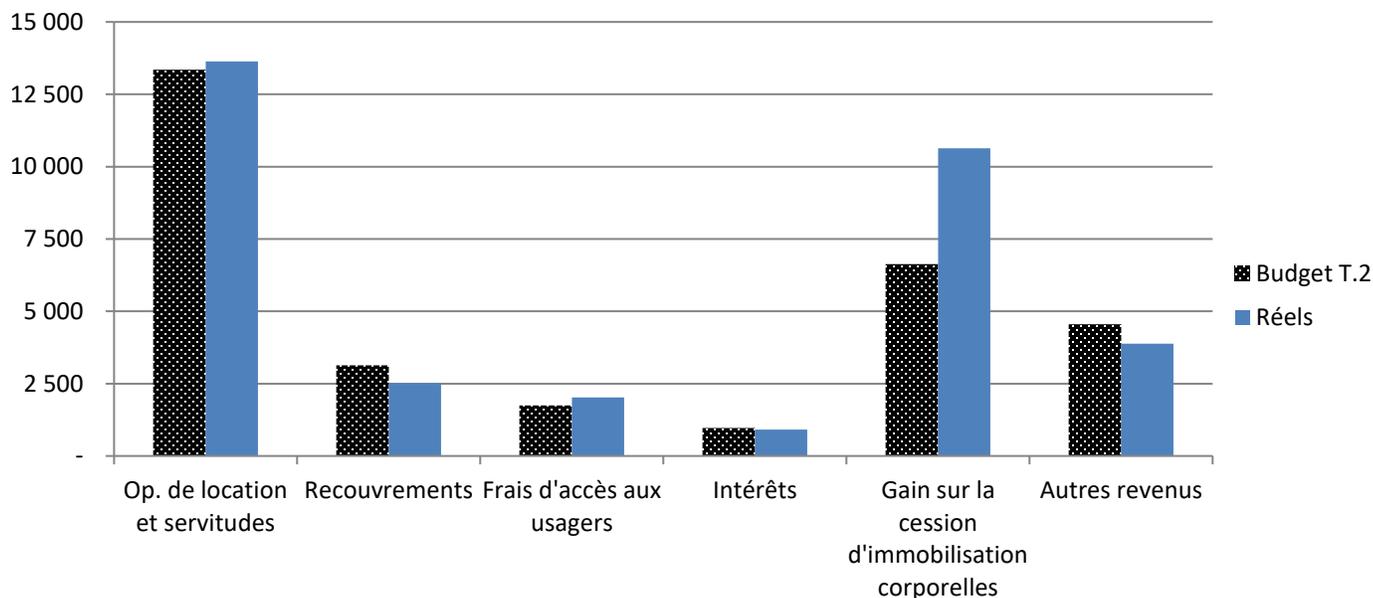
- Les crédits pour les charges d'exploitation ont diminué de 0,7 million, ou 1,8 p. 100, pour atteindre 35,6 millions;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont augmenté de 7,3 millions, ou 20,8 p. 100, pour atteindre 42,5 millions.

B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2021-2022 comprend des éléments non-récurrents tels que des contributions et des recouvrements liées à l'aménagement du 80 rue Elgin, au projet du parc riverain de la berge sud, à l'initiative des ponts interprovinciaux et aux commémorations, avec 13,6 millions de dollars comptabilisés à la fin du deuxième trimestre, soit 45,1 p. 100 du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 20,0 millions de dollar ou 56,7 p. 100 du budget annuel au 30 septembre 2021.

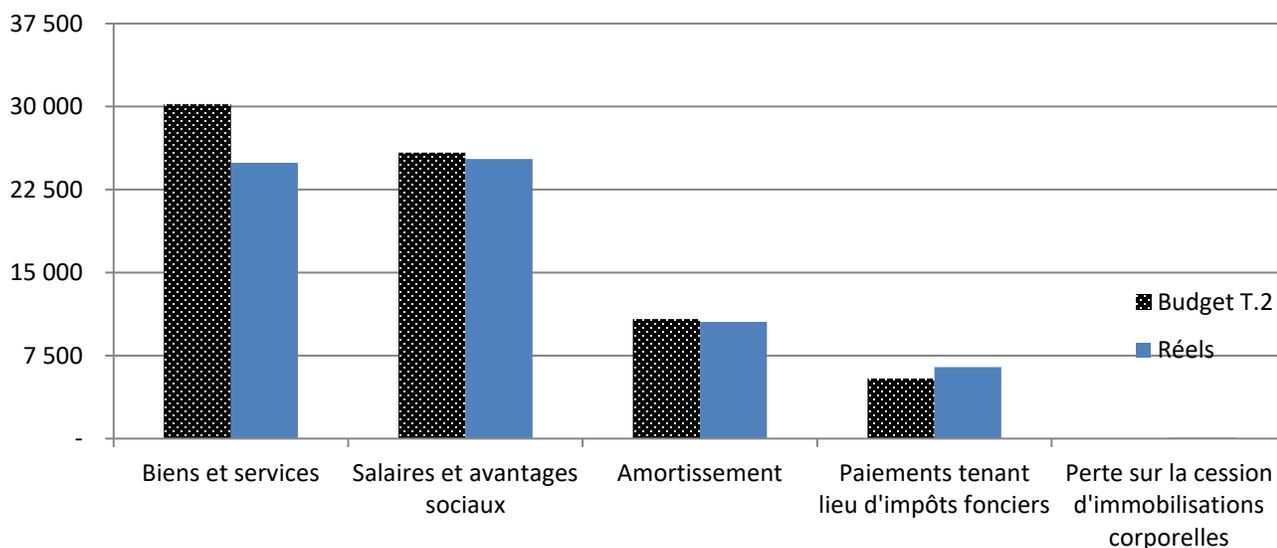
Le graphique suivant fournit les détails des revenus de 33,6 millions de dollars du deuxième trimestre comparativement au budget de 30,4 millions. Les opérations de location, les frais d'accès aux usagers et le gain sur cession d'immobilisations sont plus élevés que le budget tandis que, les autres revenus et les revenus d'intérêts sont inférieurs au budget.

Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation de 67,3 millions de dollars au deuxième trimestre comparativement au budget de 72,3 millions. L'écart favorable est principalement attribuable au surplus de 5,3 millions dans les biens et services en raison des services professionnels moins élevés et des retards dans les projets environnementaux, aux économies de salaires de 0,6 million en raison des postes vacants, contrebalancé par un déficit de 1,0 million en raison de paiements tenant lieu d'impôts fonciers plus élevés qu'anticipé.

Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les revenus de placements, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les revenus d'investissements, les gains sur la cession d'immobilisation corporelle et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre des Services Publics et de l'Approvisionnement Canada. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a reçu 78,0 millions de dollars, ou 49,1 p. 100 de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 30 septembre 2021. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ici-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Vote	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses	Prévision d'ici mars 2022
Crédits pour les charges d'exploitation	74 000	35 560	48,1%	-	38 440
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	2 449	2 449
<i>sous-total</i>	74 000	35 560	48,1%	2 449	40 889
Crédits pour les immobilisations corporelles	84 946	42 473	50,0%	-	42 473
Demande de report	-	-	-	-	-
<i>sous-total</i>	84 946	42 473	50,0%	-	42 473
Total	158 946	78 033	49,1%	2 449	83 362

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 30 septembre 2021 (note 8).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021 (en milliers de dollars)	Réels
Routes et ponts Reconstruction du pont tournant Hog's Back, Berges du pont Portage	1 067
Propriétés historiques Résidences officielles, Pavillon riverain de la capitale nationale	5 024
Propriétés locatives	499
Mise en valeur de propriétés Réaménagement des plaines LeBreton	390
Actifs verts Réaménagement de la pointe Nepean, Réfection du mur du sentier Colonel By, Réfection du sentier LeBreton	6 765
Autres projets Coûts en gestion de projets	3 974
Équipement	891
Acquisitions de bien immobiliers Acquisition du 80, rue Elgin, Ottawa Provenant des fonds ségrégués du fonds d'acquisition et d'aliénation	25 033
Total réels T.2 2021-2022	43 643
Total réels T.2 2020-2021	25 812
Variance	17 831
Budget 2021-2022	143 550
% atteint	30%
% engagé	54%

E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'établissaient à 238,6 millions de dollars au 30 septembre 2021, soit une augmentation de 21,8 millions ou 10,1 p. 100 par rapport à 216,8 millions au 31 mars 2021, principalement en raison d'une augmentation de 29,7 millions pour les placements causés par des différences temporelles entre la réception des crédits parlementaires et des autres contributions et les décaissements liés aux livraisons de projets, contrebalancé en partie par la diminution de 5,1 millions des comptes à recevoir principalement en raison des crédits parlementaires pour la convention collective reconnus à la fin d'année et reçus au premier trimestre.

Les passifs s'établissaient à 179,7 millions de dollars au 30 septembre 2021, soit une augmentation de 4,8 millions ou 2,8 p. 100 par rapport à 174,9 millions au 31 mars 2021, principalement attribuable à une augmentation des créanciers et charges à payer.

Les actifs non financiers s'établissaient à 756,5 millions de dollars au 30 septembre 2021, une augmentation de 27,3 millions ou 3,7 p. 100 par rapport à 729,2 millions au 31 mars 2021, reflétant principalement des augmentations des immobilisations corporelles nettes de l'amortissement en raison de l'augmentation des dépenses en immobilisations pour les projets financés par le budget de 2020.

F. Gestion intégrée des risques

La CCN utilise un cadre intégré de gestion pour identifier, gérer et atténuer ses risques. Elle applique ce cadre à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise est intégrée dans le cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir le profil de risque. Cet exercice aide à cibler les principaux risques auxquels l'organisme est confronté et les mesures d'atténuation correspondantes pour la période de planification. Ces principaux risques d'entreprise et opérationnels sont suivis de près et réexaminés tout au long de l'exercice, et on rend compte des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation au conseil d'administration tous les trimestres.

La CCN cherche en permanence des occasions d'améliorer son cadre de gestion des risques et de mettre à profit une information plus complète sur ceux-ci pour la prise de décisions dans le but de prendre les mesures qui s'imposent pour appliquer les stratégies d'atténuation nécessaires et demeurer résiliente.

Pour la période de planification de 2021-2022 à 2025-2026, la CCN a identifié quatre grandes catégories de risques d'entreprise : COVID-19, la capacité; la sécurité; la réputation et l'influence.

COVID-19

La pandémie continue à avoir un impact sur les opérations quotidiennes de la CCN. La corporation poursuit ses efforts d'offrir ses services et ses programmes de façon sécuritaire tout en respectant les exigences provinciales et régionales en matière de santé et sécurité. Ceci comprend l'augmentation de l'accès des usagers aux propriétés de la CCN, tel que le parc de la Gatineau, la ceinture de verdure, les parcs urbains, les sentiers, et les promenades, afin de faciliter la mobilité active et de favoriser la santé et le bien-être des résidents. De plus, des efforts sont en cours pour déplacer certaines activités récurrentes en lignes, telles que les consultations publiques et la série de conférence pour le Labo d'urbanisme.

Les effets de la pandémie sur les activités de construction dans la région de la capitale nationale continuent de retarder la livraison des projets et d'augmenter les coûts globaux. Les mesures de santé publique requises pour ralentir la propagation de la COVID-19 ont également eu un impact significatif sur les revenus des locataires commerciaux de la CCN, dont plusieurs restent incapables de payer leur loyer. La CCN continuera de soutenir ses locataires au cours des mois difficiles à venir en travaillant en étroite collaboration avec ceux qui ont besoin de mesures de soutien fédérales, afin d'assurer une reprise solide et résiliente. Pour contrebalancer les pertes de revenus subies en raison de la pandémie, la corporation travaille également avec SPAC et d'autres intervenants gouvernementaux pour accéder à des fonds supplémentaires prévus dans le cadre financier.

Enfin, la COVID-19 continue d'avoir un impact sur l'environnement de travail de la corporation. La CCN s'efforce de mettre en œuvre avec diligence des mesures de santé et de sécurité dans tous ses lieux de travail, en examinant et en adaptant les mesures selon l'évolution des directives de santé publique. Cela inclut d'encourager le personnel en mesure de travailler à distance à le faire, ainsi que de mettre en œuvre un plan de retour au travail qui reflète les réalités opérationnelles actuelles et qui répond aux besoins des employés de la CCN.

Capacité

Les risques liés à la capacité concernent l'aptitude de la CCN à maintenir des niveaux adéquats de ressources financières et humaines pour être résiliente face à un milieu opérationnel en évolution. Ils concernent aussi l'aptitude de la CCN à établir les priorités efficacement pour réaliser ses activités et gérer ses biens efficacement.

En tant qu'intendante des propriétés et des biens fédéraux dans la région de la capitale nationale, la CCN a le mandat de veiller à ce qu'elles soient sécuritaires, appropriées et durables pour les Canadiens. La CCN a travaillé avec diligence aux côtés de partenaires fédéraux et d'organismes centraux sur des solutions de financement pour protéger son infrastructure publique. En 2018, le gouvernement du Canada a accordé un financement de 55 millions de dollars sur deux ans pour soutenir la remise en « bon » état de 23 biens essentiels. Les projets rendus possibles par cet investissement comprenaient la réfection des sentiers affectés par les inondations de 2017 et la restauration de ponts, de bâtiments, de murs, de routes, de promenades et de monuments commémoratifs. Il s'agissait d'une première étape importante pour l'organisation dans ses efforts pour réduire son déficit d'entretien différé de 600 millions de dollars. Sur cette base, en

mai 2020, le gouvernement a alloué un financement supplémentaire de 173,6 millions de dollars à la CCN sur trois ans pour aider immédiatement à résoudre les problèmes de santé et de sécurité les plus critiques, ciblant principalement les actifs qui ont été endommagés lors des inondations du printemps 2019. Ces fonds contribueront également à rendre les deux ponts interprovinciaux de la CCN plus résilients aux effets des changements climatiques. Pour plus de détails, voir l'annexe C.

À l'avenir, la CCN continuera de collaborer avec le gouvernement pour identifier des solutions de financement durables à long terme qui concernent tous les actifs de son portefeuille, surtout les résidences officielles, afin de s'assurer que les actifs de la CCN demeurent sécuritaires, résilients et agréables pour les générations actuelles et futures des résidents et visiteurs de la région de la capitale nationale. Ces solutions pourraient inclure une augmentation permanente des crédits parlementaires en fonctionnement de la société pour protéger les investissements récents du gouvernement. Dans le cadre de sa stratégie de viabilité financière à long terme, la CCN est également dans le processus d'explorer des stratégies pour augmenter la génération des revenus et optimiser l'utilisation des biens immobiliers, tout en identifiant des mesures d'efficacité et de limitation des coûts en réponse aux défis liés aux crédits parlementaires en fonctionnement.

Afin d'accroître la responsabilisation et de mieux prioriser les initiatives essentielles, la CCN continuera d'examiner et de clarifier les rôles et les responsabilités des comités de direction et d'améliorer la transparence et les communications en ce qui a trait au processus décisionnel et à l'affectation des ressources.

La CCN mettra l'accent sur les capacités en matière de ressources humaines, elle continue de se concentrer sur l'élaboration de stratégies visant à attirer, à gérer et à conserver une main-d'œuvre talentueuse et d'optimiser ses processus opérationnels. Ces stratégies constituent la plus grande partie des initiatives liées à la priorité 6, qui vise à atténuer ce risque en faisant de la CCN un employeur de choix dans la région de la capitale nationale.

Réputation et influence

Les risques liés à la réputation et à l'influence concernent l'aptitude de la CCN à maintenir une bonne réputation et à pouvoir influencer ses partenaires, les intervenants, le public et les élus.

Pour protéger sa réputation et son influence, la CCN mobilise les intervenants, ses partenaires et le public, et elle les sensibilise aux avantages qu'elle procure à la région de la capitale. La CCN continuera à mettre en œuvre son plan de communication intégrée, fondé sur une approche proactive pour mobiliser les partenaires et le grand public, et à faire connaître les politiques et les processus liés à ses rôles en matière de réglementation. De la même manière, elle révisera et mettra en œuvre son plan de relations externes, et elle poursuivra ses efforts pour sensibiliser les intervenants aux principaux défis auxquels elle doit faire face, y compris ceux liés à son manque de ressources et aux pouvoirs limités que lui confère la loi.

La CCN fait appel aux parcours et aux compétences variés des membres de son conseil d'administration pour renforcer ses capacités et son influence. Parallèlement, la société d'État participe activement à de nombreux projets qui jouissent d'une grande visibilité dans la région de la capitale nationale dans le cadre desquels elle collabore avec les municipalités et consulte d'autres intervenants importants à propos d'initiatives de planification.

Sécurité

Les risques liés à la sécurité concernent la détérioration de l'état des actifs de la CCN due au report de l'entretien ou au niveau de priorité insuffisant accordé aux activités d'entretien et de renouvellement, ce qui pourrait engendrer des problèmes de santé et de sécurité. Ce risque a aussi été mentionné dans le rapport de l'examen spécial du BVG de 2017.

Les mesures visant à contrer les risques consistent à tirer parti des récents crédits parlementaires supplémentaires de 173,6 millions de dollars alloués en mai 2020 pour les des trois prochaines années pour continuer à réduire les risques pour la santé et la sécurité du public les plus importants, ce qui inclus de la considération et de la planification pour la résilience face aux changements climatiques. Ils consistent aussi à élaborer et mettre en œuvre un plan d'investissement à long terme qui intègre un programme d'inspection de l'état des actifs sur une base pluriannuel et un système de gestion de l'information centralisé qui supporte les exigences pour la gestion du cycle de vie des biens. Ces mesures sont nécessaires pour assurer des processus efficaces de planification et d'affectation des ressources, ainsi que pour établir des résultats clairs qui appuient le mandat et la prestation des programmes de la CCN. Dans l'ensemble, ces activités

aideront la corporation à poursuivre ses travaux sur les actifs nécessitant des réparations critiques à long terme avec le soutien des crédits parlementaires.

G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

En mai 2020, la CCN a reçu des crédits supplémentaires visant à répondre aux exigences urgentes en matière de santé et sécurité de ses actifs. L'année fiscale 2021-2022 est la deuxième année de ce programme triennal de 173,6 millions de dollars. L'investissement aidera la CCN à poursuivre le travail amorcé grâce au financement du budget de 2018 pour combler le déficit d'entretien différé de la corporation.

L'ampleur de l'impact de la COVID-19 sur la CCN à l'avenir dépend du progrès de la prévention et de l'endiguement de la pandémie, de sa durée, de la mise en œuvre des politiques de contrôle, de la capacité de l'économie à se redresser, de l'accessibilité des utilisateurs aux locaux de la CCN, ainsi qu'à l'aide gouvernementale sous forme de mesures financières. Étant donné que le plein impact et la durée de la pandémie ne peut pas être estimé à ce stade, la CCN surveillera de près la situation et continuera d'évaluer l'impact de la pandémie sur ses opérations et sa performance financière et prendra les mesures nécessaires pour atténuer les risques qui en résultent.

Au cours du deuxième trimestre de 2021-2022, la CCN a annoncé la nomination d'un nouveau vice-président de la direction des ressources humaines.

Aucun autre changement important concernant les opérations, le personnel ou les programmes de la CCN n'est survenu au cours de la période de trois mois terminés le 30 septembre 2021.

États financiers non audités

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'États, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,



Tobi Nussbaum

Le Vice-président, Services généraux et
Chef des services financiers,



Michel Houle, CPA, CMA

Ottawa, Canada
Le 19 novembre 2021

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

30 septembre 2021 31 mars 2021

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	184 526	187 284
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4)	4 872	4 859
Créances	9 584	14 684
Placements (note 3)	39 659	9 968
	238 641	216 795

PASSIFS

Créditeurs et charges à payer	28 018	23 933
Train léger sur rail (note 4)	2 349	2 344
Provision pour assainissement environnemental	64 803	64 049
Revenus reportés (note 5)	62 069	61 481
Avantages sociaux futurs	10 086	10 495
Autres passifs	12 339	12 551
	179 664	174 853

ACTIFS FINANCIERS NETS

58 977 41 942

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 6)	748 362	722 435
Frais payés d'avance	3 873	2 422
Autres actifs non financiers	4 264	4 353
		729 210

EXCÉDENT ACCUMULÉ

58 977 771 152

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Le président du conseil d'administration,



Marc Seaman

La présidente du Comité d'audit,



Tanya Gracie

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)

Pour les six mois terminés le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2021-2022	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	Budget annuel	2021	2020	2021	2020
	(note 2)				
REVENUS					
Opérations de location et servitudes	26 693	7 163	7 078	13 640	13 371
Recouvrements	6 267	1 720	1 321	2 513	2 243
Frais d'accès aux usagers	3 492	1 433	1 069	2 024	1 679
Intérêts	1 943	427	449	912	893
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	6 633	10 633	-	10 633	60
Autres revenus	21 103	1 930	222	3 883	428
	66 131	23 306	10 139	33 605	18 674
CHARGES (note 7)					
Planification à long terme	8 370	1 405	1 484	2 547	2 894
Intendance et protection	102 540	25 258	25 878	49 250	49 558
Services internes	33 672	7 437	7 236	15 517	14 631
	144 582	34 100	34 598	67 314	67 083
Déficit avant le financement du gouvernement du Canada	(78 451)	(10 794)	(24 459)	(33 709)	(48 409)
Financement du gouvernement du Canada					
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	74 000	17 801	19 570	35 560	36 222
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8)	84 946	21 237	29 221	42 473	35 159
	158 946	39 038	48 791	78 033	71 381
Excédent de la période	80 495	28 244	24 332	44 324	22 972
Excédent accumulé au début de la période	761 844	787 232	719 730	771 152	721 090
Excédent accumulé à la fin de la période	842 339	815 476	744 062	815 476	744 062

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)

Pour les six mois terminés le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2021-2022		
	Budget annuel	2021	2020
	(note 2)		
Excédent de la période	80 495	44 324	22 972
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 6)	(137 364)	(45 752)	(25 802)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	21 607	10 558	9 974
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(6 633)	(10 633)	(60)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	91	96
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	14 467	19 900	60
Perte réalisée suite à une opération de cession-bail	-	(91)	(92)
	(107 923)	(25 927)	(15 824)
Variation des frais payés d'avance	-	(1 451)	(2 551)
Variation des autres actifs non financiers	135	89	89
	135	(1 362)	(2 462)
Augmentation des actifs financiers nets	(27 293)	17 035	4 686
Actifs financiers nets au début de la période	21 902	41 942	24 429
Actifs financiers nets à la fin de la période	(5 391)	58 977	29 115

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)
 Pour les six mois terminés le 30 septembre (en milliers de dollars)

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour les charges d'exploitation	41 691	37 439
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	13 742	10 193
Rentrées de fonds provenant des autres activités	5 853	1 273
Paiements aux fournisseurs	(31 577)	(31 781)
Paiements aux employés	(25 646)	(24 775)
Intérêts reçus	1 083	1 242
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(102)	(388)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	5 044	(6 797)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour		
les immobilisations corporelles	42 473	35 159
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(39 867)	(26 617)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	19 900	60
Déboursés pour l'assainissement environnemental	(454)	(477)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en immobilisations	22 052	8 125
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Rentrées de fonds pour le projet de train léger sur rail	-	6
Rentrées de fonds pour le Fonds "Chambers Building"	9	12
Acquisition de placements	(30 341)	(1 065)
Encaissement de placements	491	800
Flux de trésorerie affectés aux activités de placement	(29 841)	(247)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 745)	1 081
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	192 143	166 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	189 398	167 923
Représentés par :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184 526	163 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	4 872	4 702
	189 398	167 923

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive depuis 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2021 qui détaillent les normes comptables applicables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées au titre d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour assainissement environnemental, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites. Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

Données budgétaires

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les données budgétaires pour 2021-2022, présentées dans le *Plan d'entreprise 2021-2022 à 2025-2026*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 184,5 millions de dollars (187,3 millions au 31 mars 2021) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,7 p. 100 (0,8 p. 100 au 31 mars 2021).

B. PLACEMENTS

Au 30 septembre 2021, les placements de portefeuille à long terme incluent des titres de gouvernements provinciaux et un certificat de placement garanti totalisant 39,7 millions de dollars (10,0 millions au 31 mars 2021) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 1,3 p. 100 (2,7 p. 100 au 31 mars 2021).

	30 septembre 2021		31 mars 2021	
	Coût amorti	Cours du marché	Coût amorti	Cours du marché
Gouvernements provinciaux	9 659	9 953	9 968	10 265
Certificat de placement garanti	30 000	30 000	-	-
	39 659	39 953	9 968	10 265

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 30 septembre 2021, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 127,5 millions de dollars (109,7 millions au 31 mars 2021) étaient inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est désignée à l'interne et réservée à un usage particulier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

	31 mars 2021	Intérêts 2021-2022	30 septembre 2021
TLR Phase 1 - Dépôt de garantie	184	-	184
TLR Phase 1 - Dépôt d'exécution	1 377	5	1 382
	1 561	5	1 566
Fonds « Chambers Building »	3 298	8	3 306
Total	4 859	13	4 872

A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système continue de toucher plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Le tableau ci-dessus présente les soldes pour les deux projets du TLR ainsi que les intérêts gagnés durant l'année.

Le poste de passifs du « Train léger sur rail » qui représente les phases 1 et 2 du projet TLR totalise 2,3 millions de dollars (2,3 millions au 31 mars 2021).

B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier du 40, rue Elgin (l'édifice Chambers), le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer l'apport d'améliorations futures à cet immeuble. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN. Un passif connexe est comptabilisé et inclus au poste « Autres passifs ».

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2021	31 mars 2021
Revenus de location reportés	9 832	10 000
Revenus de servitude et permission d'occuper reportés	19 065	16 937
Autres revenus reportés	33 172	34 544
	62 069	61 481

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de quatre différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,0 p.100, 4,27 p.100, 6,01 p.100 et 6,5 p.100. Ces revenus de location

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2075. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,2 million de dollars (0,2 million au 30 septembre 2020) ont été constatés aux résultats.

Les revenus de servitude et permission d'occuper reportés correspondent principalement à des revenus de servitude de 9,0 millions de dollars (9,0 millions au 31 mars 2021) et des permissions d'occuper de 1,8 million de dollars (2,5 millions au 31 mars 2021) provenant du TLR phase 1 et 2. Les revenus de permission d'occuper reportés seront constatés aux résultats sur une durée approximative de 5 ans alors que les revenus de servitude seront constatés sur une période de 99 ans.

Les autres revenus correspondent principalement à une contribution de la Ville d'Ottawa de 22,2 millions de dollars (22,5 millions au 31 mars 2021) pour les améliorations de la promenade Sir-John-A.-Macdonald qui est constatée selon l'achèvement des travaux et devraient être terminés d'ici 2025, une contribution d'Anciens Combattants Canada de 4,3 millions de dollars (4,3 millions au 31 mars 2021) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025, ainsi qu'une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 3,7 millions de dollars (3,7 millions au 31 mars 2021) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2022.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Immobilisations corporelles

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	30 septembre 2021	31 mars 2021
Terrains ¹	330 719	6 927	2 881	334 765	-	-	-	-	334 765	330 719
Immeubles et infrastructures ²	901 535	38 375	19,445	920 465	518 637	9 424	13,060	515 001	405 464	382 898
Améliorations locatives	15 120	42	-	15 162	11 608	212	-	11 820	3 342	3 512
Matériel ²	22 984	408	16	23 376	17 678	922	15	18 585	4 791	5 306
	1 270 358	45 752	22 342	1 293 768	547 923	10 558	13 075	545 406	748 362	722 435

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2021) d'expropriation foncière non réglée.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel inclut 53,2 millions de dollars (35,5 millions au 31 mars 2021) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2021 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

	2021-2022	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	Budget annuel	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
	(note 2)	2021	2020	2021	2020
Biens et services	60 403	12 544	14 332	24 931	27 496
Salaires et avantages sociaux	51 710	12 581	11 989	25 257	23 595
Amortissement	21 607	5 285	4 996	10 558	9 974
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	10 862	3 645	3 235	6 477	5 922
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	45	46	91	96
	144 582	34 100	34 598	67 314	67 083

Pour la période terminée le 30 septembre 2021, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments, acquis ou construits par la CCN, représentaient 0,5 million de dollars (0,9 million au 30 septembre 2020). Ceux-ci sont comptabilisés comme charges au poste « Biens et services ».

8. Crédits parlementaires

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
	2021	2020	2021	2020
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹				
Montant reçu durant la période	17 759	19 570	35 518	36 222
Montant reçu durant l'exercice précédent	42	-	42	-
	17 801	19 570	35 560	36 222
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles²				
Montant reçu durant la période	21 237	29 221	42 473	35 159
	21 237	29 221	42 473	35 159
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	39 038	48 791	78 033	71 381

1. En date du 30 septembre 2021 et 2020, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2022 et 2021 totalisaient 73,5 millions et 72,4 millions de dollars respectivement.

2. En date du 30 septembre 2021 et 2020, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2022 et 2021 totalisaient 84,9 millions et 70,3 millions de dollars respectivement.

9. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants fournis pour la période précédente ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour la présente année.